

Aspects logico-sémantiques de la métaphore

Michel Le Guern
Université Lumière, Lyon

L'idée essentielle de ma *Sémantique de la métaphore et de la métonymie* (Paris, Larousse, 1972) était la nécessité de distinguer la métaphore proprement dite du processus qu'Aristote appelle métaphore proportionnelle et que je proposais d'appeler symbole. Le chapitre "Métaphore et symbole" a été rédigé d'abord, et le reste du livre ne fait qu'en expliciter les présupposés ou en esquisser les prolongements; aujourd'hui encore, j'estime que c'est là mon apport le plus substantiel à l'étude de la métaphore. Or, pour la plupart des lecteurs, pour presque tous les critiques et presque tous les chercheurs qui se réclament de mes positions théoriques, ce chapitre est resté obscur et parfois même insignifiant. Si Paul Ricœur ne l'avait pas analysé dans *La Métaphore vive* (Paris, Seuil, 1975), et insisté sur son idée centrale, je pourrais avoir l'impression que je n'avais pas écrit ces pages autrement qu'en rêve. Je reconnais toutefois que j'aurais dû être plus explicite, et préciser le cadre logico-sémantique de ma théorie. C'est ce que je vais essayer - mieux vaut tard que jamais - de faire maintenant.

Il me faut d'abord insister sur l'opposition entre terme et prédicat. Le lexique de la langue ne contient pas de termes à proprement parler, mais seulement des prédicats. La construction du terme est déjà un fait de discours, qui met en œuvre la syntaxe du syntagme nominal. Le prédicat n'a pas de référence propre, alors qu'il n'y a pas de terme sans intervention de la fonction référentielle. *Cheval* ne renvoie à aucun cheval de quelque monde réel ou imaginaire que ce soit, mais seulement à un ensemble de propriétés, qu'on pourra désigner par la "caballité". C'est un prédicat, et non un terme. Pour en faire un terme, il me faut mettre en œuvre un quantificateur, et construire un syntagme. "Un cheval" est un syntagme, c'est déjà du discours qui parle du monde, par l'inscription du présupposé qu'il existe dans l'univers de discours au moins un objet pour

lequel le prédicat *cheval* est vrai. *Cheval* est un prédicat, "un cheval" est un terme. Le terme possède compréhension et extension; dans la mesure où le prédicat existe déjà en langue, préalablement à sa mise en relation par le discours avec un univers composé d'éléments extérieurs au langage, il me paraît préférable d'admettre qu'il n'a pas par lui-même d'extension : il a seulement une compréhension. Les prédicats sont susceptibles d'entrer en composition pour la construction de prédicats complexes, ce que l'on peut décrire dans le cadre théorique de la logique combinatoire de Curry, sans doute mieux adaptée que la logique classique à la description des faits de langage. On peut rendre compte de la transformation d'un prédicat simple en prédicat complexe par l'action d'un prédicat opérateur qui aura le prédicat simple comme opérande.

Sans entrer dans le détail de la composition des prédicats, je voudrais seulement signaler un problème d'analyse. Le terme "le merle blanc" ne présente aucune ambiguïté de structure : le prédicat opérande *merle* est transformé par le prédicat opérateur *blanc* en un prédicat complexe *merle blanc*, et c'est sur ce prédicat complexe que porte le quantificateur *le*. En revanche, "un merle blanc", par exemple, présente une ambiguïté de structure logico-sémantique : ou bien *blanc* est un opérateur de prédicat, et on se retrouve dans la même situation que dans le cas de "le merle blanc"; ou bien *blanc* est un opérateur de terme, agissant sur le terme "un merle" pour le transformer en "un merle blanc". "Un merle blanc" peut signifier aussi bien "un qui est merle blanc" que "un merle qui est blanc". Dans le premier cas, l'ensemble des merles n'est pas pris en compte; la construction du prédicat complexe *merle blanc* précède la prise en compte de l'extension. En revanche, dans le second cas, l'ensemble des merles est d'abord considéré; l'opérateur *blanc* a pour effet de réduire l'extension du terme au seul sous-ensemble des merles blancs. Dans certains contextes, il est possible de trancher entre les deux structures, mais pas toujours.

Le processus de la métaphore linguistique, la métaphore au sens strict, agit sur des prédicats, et non sur des termes. C'est ce qui fait que le modèle de la sémantique componentielle permet d'en donner une description adéquate, qu'il est encore possible d'améliorer, me semble-t-il, en traduisant la sémantique componentielle en logique combinatoire. L'analyse sémique, en effet, vise à décomposer les prédicats complexes

qui constituent le lexique de la langue en prédicats élémentaires. Parmi ces prédicats élémentaires, il en est un qui a le rôle d'opérande, les autres prenant le rôle d'opérateurs. On peut, dans cette perspective, formuler autrement la distinction très justement établie par Robert Martin en 1972 entre relation métaphorique et polysémie étroite (étude reprise dans *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F., 1983, pp. 63-83). Par rapport au sens propre, la relation métaphorique et la polysémie étroite ont en commun le fait de supprimer certains sèmes - disons certains prédicats élémentaires. Elles diffèrent en ce que le prédicat opérande est supprimé dans le cas de la métaphore, ce qui entraîne une réorganisation du sémème, alors que ce prédicat opérande est maintenu dans le cas de la polysémie étroite (le *rayon* d'un cercle et un *rayon* lumineux), comme dans celui de la relation dite "extension de sens" (la *minute* soixantième partie d'une heure et la *minute* court espace de temps); dans ces deux cas, les suppressions ne portent que sur des prédicats opérateurs. Si je traite des épiceas de "sapins", je ne fais pas une métaphore. Certes, dans le cas de la métaphore, il faut bien trouver un opérande sur lequel vont agir les prédicats opérateurs maintenus : je pencherais pour un opérande relativement abstrait, correspondant sommairement au classème imposé par le contexte pour l'interprétation de l'emploi métaphorique; cela aurait l'avantage de tenir compte de la composante interactive du processus de la métaphore.

Alors que l'analyse que Robert Martin donne de l'extension du sens, de la restriction de sens, de la polysémie étroite et de la relation métaphorique est pleinement satisfaisante, et permet la traduction d'une organisation sémantique de sèmes en une organisation logique de prédicats, sa tentative d'appliquer le même type d'explication à la relation métonymique ne le satisfait pas lui-même, puisqu'il préfère expliquer la métonymie par la notion de cas profond. C'est certainement ce recours aux cas profonds qui fournit le meilleur moyen de rendre compte du processus métonymique, comme l'a montré Marc Bonhomme dans son admirable *Linguistique de la métonymie* (Berne, Peter Lang, 1987). La démarche de Robert Martin me paraît fort instructive : abandonner pour la métonymie une explication fondée sur l'analyse sémique pour en adopter une qui met en jeu la notion de cas, c'est d'une certaine manière reconnaître que le processus métonymique porte non sur des prédicats, mais sur des termes. On ne dit pas autre chose en affirmant que le

processus métaphorique porte sur des relations entre sens, alors que le processus métonymique porte sur des relations entre objets, les termes différant des prédicats par le fait qu'ils sont munis d'une référence et donc liés immédiatement à des objets extra-linguistiques.

Certes, l'opposition entre métaphore et métonymie ne se traduit que très partiellement par le fait que la métaphore porte sur un prédicat, et la métonymie sur un terme; il faut encore, bien entendu, tenir compte de l'opposition soulignée par Roman Jakobson entre la similarité métaphorique et la contiguïté métonymique. Il n'y a pas de redondance entre les deux oppositions : la similarité peut être située au niveau des termes, aussi bien qu'à celui des prédicats. Plus exactement, la similarité consiste toujours dans le fait qu'il existe au moins un prédicat en commun, mais cette communauté de prédicats peut unir deux termes ou deux prédicats complexes. Ainsi, la similitude et la métaphore mettent en jeu, l'une et l'autre, des relations de similarité; mais la similitude s'articule sur une relation de similarité entre termes, alors que la métaphore produit un effet de relation de similarité par une manipulation de prédicats. Dans "Achille est fort comme un lion", "un lion" est un terme propre, muni d'une référence qui renvoie à un lion véritable; cette référence est liée au présupposé d'existence : "dans l'univers de discours, il existe au moins un être pour lequel le prédicat *être lion* est vrai". Signalons en passant que la notion d'univers de discours n'est pas réductible à celle d'isotopie : le terme introduit par la similitude appartient à l'univers de discours, alors qu'il est normalement étranger à l'isotopie. Dans "Achille est un lion", "un lion" est aussi un terme, mais le quantificateur ne porte pas sur la totalité du prédicat complexe *lion* tel qu'il est fourni par le lexique de la langue. La sélection sémique - ce qui n'est autre chose que la réduction du prédicat complexe *lion* aux seuls prédicats élémentaires compatibles avec le contexte - intervient avant la fermeture de l'expression par le quantificateur. Pour cette raison, "un lion", dans "Achille est un lion", ne présuppose pas qu'il existe des lions au sens propre : c'est ce qui fait qu'il est un terme métaphorique.

Distinguer la différence entre métaphore et similitude ne présente pas de difficulté, puisque cette différence est affichée par la syntaxe. Le "comme", dans "Achille est fort comme un lion", isole "un lion", et protège en quelque sorte son interprétation comme terme propre. La difficulté apparaît dès qu'on tente de fournir une analyse logico-

sémantique de l'ensemble des faits qui relèvent de la syntaxe de la métaphore. On a là, incontestablement, une situation d'ambiguïté syntaxique, qu'Aristote avait déjà sentie quand il opposait à la métaphore de l'espèce pour l'espèce la métaphore proportionnelle. J'ai proposé d'appeler la première, celle qui met en jeu une opération sur les prédicats, "métaphore linguistique au sens strict", ou tout simplement "métaphore", et la seconde, celle qui met en relation des termes déjà construits, "symbole". La distinction n'est pas inutile, en raison à la fois de ses implications logiques et de ses implications pragmatiques. Elle concerne de tout évidence le statut rhétorique de la métaphore - j'entends "rhétorique" au sens précis qu'a le mot dans la grande tradition issue d'Aristote. Que la métaphore au sens strict, parce qu'elle opère directement sur l'organisation sémantique de la langue, relève de la seule élocution, ce n'est guère discutable. Mais le symbole, par le fait qu'il introduit des relations de proportionnalité entre des réalités extra-linguistiques dont les unes appartiennent au domaine sur lequel porte l'argumentation, et les autres lui sont a priori étrangères, constitue la réduction enthymématique d'un véritable raisonnement par analogie et relève nécessairement de l'invention.

Rhétorique et logique sont ici liées. Le substantif, tel qu'il est donné par le lexique de la langue, n'est autre chose qu'un prédicat, prédicat complexe dont l'analyse en prédicats élémentaires relève de la sémantique componentielle. Il ne désigne que les seules propriétés retenues par la langue dans la constitution du lexique. Au contraire, la construction du syntagme nominal, qui consiste dans la fermeture par un quantificateur du substantif prédicat, ou du prédicat plus complexe résultant de la combinaison d'un substantif et d'un adjectif, établit la relation référentielle : le syntagme nominal, en tant que terme, est lié à une entité extra-linguistique, dont il désigne toutes les propriétés, tous les traits de substance, que ces traits de substance aient été pris en compte ou non par la langue dans la constitution du lexique.

La métaphore linguistique au sens strict ne peut retenir que les prédicats intégrés dans la sémantique lexicale. Les autres traits de substance permettent de construire des similitudes, non des métaphores, mais ils permettent aussi d'établir les relations proportionnelles fondant le symbole. Si je veux enchaîner sur une métaphore par des inférences, il

faut que ces inférences soient liées aux prédicats retenus par la sélection sémique, ou aux propriétés de l'objet désigné par le terme métaphorique. Cette contrainte ne pèse pas sur le symbole. N'importe quelle propriété, n'importe quel trait de substance de l'objet désigné par le terme symbolique peut générer des inférences pour la suite du texte.

Cela vient de ce que la métaphore proportionnelle, ou symbole, met en jeu des relations entre termes. L'exemple donné par Aristote, "le bouclier de Dionysos", s'explique par une relation entre quatre termes : la coupe, Dionysos, le bouclier, Arès; la coupe est désignée comme l'objet qui est à Dionysos ce que le bouclier est à Arès. On pourra parler tout aussi bien de "la coupe d'Arès" pour désigner son bouclier. Cet exemple d'Aristote fait toutefois problème, car il n'est pas impossible d'y voir une ambiguïté de structure : le fait que la coupe et bouclier soient tous deux des objets de métal de forme ronde ouvre la voie à une interprétation par un processus de la métaphore au sens strict.

La difficulté d'établir une délimitation entre les deux processus vient surtout de ce que la paraphrase interprétative d'une métaphore prend le plus souvent la structure du symbole, ou, ce qui d'une certaine façon revient au même, la forme de la similitude. Il est plus facile de parler de termes - c'est le fonctionnement normal de l'activité langagière - que des prédicats, ce qui impose en quelque sorte une activité métalinguistique. Je peux toujours expliquer "Achille est un lion" par "Achille est comme un lion", mais j'ai modifié la structure logique de l'énoncé, en remplaçant le prédicat *lion*, objet purement linguistique, par l'animal lion, qui est un être existant en dehors du langage. Une opinion ancienne et fort répandue voit dans la possibilité de transformer une métaphore en une similitude une relation réciproque : ainsi, Bathazar Gibert, dans *La Rhétorique ou les Règles de l'éloquence* (1730), affirme : "Tout ce qui peut fournir une similitude peut aussi fournir une métaphore; et cela est réciproque" (p. 443 de l'éd. de 1741). Il est évidemment faux que "tout ce qui peut fournir une similitude peut aussi fournir une métaphore", si l'on entend par "métaphore" la métaphore linguistique au sens strict; mais, si l'on englobe sous le nom de métaphore la métaphore proportionnelle ou symbole, cela devient acceptable. Pour la réciproque, il y a moins de difficulté à comprendre "métaphore" au sens strict.

Toute métaphore peut être glosée par un symbole ou par une similitude si elle porte sur un centre de syntagme nominal. En revanche, la métaphore portant sur un adjectif ou un verbe affiche plus distinctivement son caractère de métaphore au sens strict; on ne peut pas la prendre pour symbole, et il faut faire des détours pour la paraphraser par une similitude.

L'approche syntaxique du fait métaphorique ne permet pas à elle seule de déterminer l'analyse pertinente, puisque la même syntaxe sert à exprimer deux tropes distincts, la métaphore et le symbole. Elle est cependant utile, puisque l'ambiguïté de structure ne concerne en fait que les tropes du substantif. Les métaphores du verbe et de l'adjectif ne sont pas ambiguës, le verbe et l'adjectif ne constituant pas des noyaux de termes. Quand Giono écrit, au début de *Colline* :

Quatre maisons fleuries d'orchis jusque sous les tuiles
émergent de blés drus et hauts.

C'est entre les collines, là où la chair de la terre se plie en
bourelets gras.

Le sainfoin fleuri saigne dessous les oliviers.

il est clair que *saigne* est un prédicat et qu'il n'entre pas dans la constitution d'un terme. On peut en dire autant d'*émergent* : "Quatre maisons émergent". En revanche, dans "là où la chair de la terre se plie en bourrelets gras", le fait qu'on ait une structure nominale crée une certaine ambiguïté : on ne sait trop s'il s'agit de bourrelets de terre ou de bourrelets de chair. Si je vois là des bourrelets de terre, je fais une lecture métaphorique. Mais je peux comprendre que Giono parle de bourrelets de chair, des bourrelets de la chair de la terre. Cette interprétation par le processus du symbole n'est sans doute pas très naturelle quand j'en suis à ce point de la lecture. Mais, vingt pages plus loin, on lit :

Cette terre qui s'étend, large de chaque côté, grasse, lourde, avec sa charge d'arbres et d'eaux, ses fleuves, ses ruisseaux, ses forêts, ses monts et ses collines, et ses villes rondes qui tournent au milieu des éclairs, ses hordes d'hommes cramponnés à ses poils; si c'était une créature vivante, un corps ?

Si, à ce moment-là, on se souvient des premières lignes du roman, on est porté à réinterpréter comme symbole ce que l'on avait tout d'abord interprété comme métaphore, ce qui n'annule pas la première interprétation, mais lui en juxtapose une seconde. Ici, en tout cas, le recours au symbole est nécessaire; sinon, on ne voit pas très bien que faire des *poils* de "ses hordes d'hommes accrochés à ses poils". L'interprétation qui s'impose est que les hommes sont à la terre dans le même rapport que les parasites accrochés aux poils d'une bête à cette même bête.

Reprenons le premier passage de Giono, le début du roman. Dans la mesure où je peux interpréter "la chair de la terre se plie en bourrelets gras" comme une métaphore, et comprendre "bourrelets gras" sans passer par l'intermédiaire de "la chair" ("*bourrelet* se dit de ce qui est allongé et bombé", indique le Petit Robert, et on dit bien d'une terre qu'elle est *grasse*), il est tout à fait naturel que je prenne l'interprétation par la métaphore. Que cette métaphore contribue à préparer la construction du rapport symbolique, c'est indéniable, mais elle n'est pas encore symbole.

Dans d'autres cas, le passage de l'interprétation métaphorique à l'interprétation symbolique se fait si brusquement qu'on a l'impression du rejet de la première au profit de la seconde. Ainsi, dans l'exemple de Péguy,

La foi est un grand arbre, c'est un chêne enraciné au cœur de France...

on peut comprendre "La foi est un grand arbre" comme une métaphore, mais dès qu'on arrive à "c'est un chêne", l'interprétation par le symbole s'impose; on est alors conduit à remplacer l'interprétation métaphorique du premier membre de phrase par l'interprétation symbolique que la suite rend nécessaire.

Revenons encore au début de *Colline*. La métaphore *saigne* ("le sainfoin fleuri saigne dessous les oliviers") appartient à la même isotopie que la métaphore de la *chair* ("la chair de la terre"). C'est une métaphore filée, mais cela n'empêche pas chacune des deux métaphores de rester une métaphore linguistique au sens strict. Il faut toutefois reconnaître qu'une telle situation est assez rare. Le plus souvent, la métaphore filée bascule vers le symbole. Filer la métaphore en ne retenant que les traits de

similarité inscrits dans la structure du lexique demande une telle maîtrise de la langue que seuls les plus grands y arrivent. C'est peut-être bien là un des critères objectifs du talent poétique, s'il en existe.

On pourrait dire que toute métaphore nominale est structurellement ambiguë : on aurait toujours le choix entre l'interprétation par le symbole et l'interprétation par la métaphore. En théorie, pour rentrer de Neuchâtel à Lyon, j'ai sans doute le choix : je peux passer par Bruxelles ou passer par Genève. Dans la pratique, il n'en est rien : le trajet par Genève est tellement plus facile, plus court et plus économique que je ne rentrerai pas par Bruxelles. Chaque fois que le choix entre l'interprétation par la métaphore et l'interprétation par le symbole semblent toutes les deux possibles, on choisit la première, parce qu'elle est plus économique; choisir la voie du symbole serait surcharger la communication de termes inutiles, en donnant au mot "terme" l'acception technique, c'est-à-dire faire intervenir dans la communication la référence à des objets extra-linguistiques dont on n'a pas vraiment besoin. En revanche, si je paraphrase une expression métaphorique dont je crains qu'elle n'ait pas été comprise, je serai porté tout naturellement à faire intervenir, à titre de béquille en quelque sorte, un objet supplémentaire. Le symbole multiplie les points d'ancrage du discours dans l'univers extra-linguistique, là où la métaphore se contente du langage. C'est pour cela que la métaphore se traduit si difficilement, alors que le symbole passe sans effort d'une langue à l'autre. Et, quand on ne peut pas traduire une métaphore, on peut toujours la transformer en symbole : c'est déjà ce que faisaient systématiquement les Septante dans leur traduction grecque de la Bible. Traduire la Bible grecque dans une autre langue est un exercice de débutant, d'apprenti helléniste, alors que la traduction de la Bible hébraïque reste la tâche toujours à recommencer, toujours impossible en réalité. La principale différence consiste dans le fait que l'on a d'un côté des symboles, et de l'autre des métaphores.

On peut se demander si mon insistance sur la distinction entre métaphore et symbole se justifie en pratique, en raison des difficultés que soulève sa mise en œuvre dans l'analyse des textes. Signaler son incidence sur les problèmes de traduction est déjà répondre. On pourrait ajouter que l'élargissement de la notion de métaphore à des faits de signification

extérieurs au langage rend nécessaire la distinction. Pour qu'il y ait métaphore au sens strict, il faut une manipulation portant sur des éléments du lexique de la langue, et pourtant on parle de métaphore à propos d'image ou de cinéma. Le problème a été résolu, à partir de la distinction que je proposais, par Odile Le Guern-Forel, dans l'article intitulé "Peut-on parler de métaphores iconiques?" (*Parcours sémantiques et sémiotiques*, Cahiers du C.I.E.R.E.C., XXX, Saint-Etienne, 1981, pp. 213-226). Si la métaphore au sens strict est impossible dans l'image, il n'en va pas de même de la métaphore proportionnelle d'Aristote, de celle que j'appelle le symbole.

En réalité, la véritable figure d'analogie est le symbole; la vraie métaphore suggère l'analogie, elle l'appelle comme commentaire, mais elle ne le dit pas.